

Représentativité et dialogue social

Vers une nouvelle dynamique sociale !

DECLARATION

préalable des élus CFDT au CT du 07 mai 2013.

LA CFDT PRÊTE A SE METTRE AU TRAVAIL

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le premier comité technique de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, dans sa nouvelle configuration, issue des élections professionnelles du 18 avril 2013.

Le résultat est sans appel, les agents ont donné leur confiance à la CFDT en lui permettant d'avoir la majorité des sièges, 3 sur 5, au Comité Technique.

Le mandat qui s'ouvre aujourd'hui, même s'il est réduit à 18 mois, n'est pas à considérer comme un mandat de transition. La nouvelle équipe des élus CFDT l'envisage avec sérieux et détermination. Elle entend mettre à profit ces prochains mois pour faire progresser et aboutir les revendications qu'elle a porté dans l'intérêt des agents et du service public lors de la préparation de ces élections.

Néanmoins, ce résultat ne doit pas nous faire oublier l'abstention 25,7% qui a marqué ce scrutin. Pour rappel en 2010 celle-ci était de 2,75%. Les difficultés multiples liées à l'organisation du scrutin y sont sûrement pour une part, même s'il faut chercher également dans le désintérêt de nombreux collègues pour les élections la véritable raison de cette abstention. Il serait bien qu'un bilan du fonctionnement, et surtout des dysfonctionnements, de l'organisation de ces élections soit fait, avec les organisations syndicales pour être inscrit dans le programme de travail du CT en vue des élections de 2014.

La nouveauté de ce comité technique, c'est surtout qu'il est la première étape de la mise en œuvre des accords de Bercy de 2008, signé par le ministre de la Fonction Publique et 6 organisations syndicales dont la CFDT sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique.

Il ne s'agit pas, pour notre part élus CFDT, dans cette instance, de continuer comme avant, de faire du vieux avec du neuf. L'esprit des accords de Bercy, c'est de donner les conditions d'un véritable dialogue social, pour faire évoluer la fonction publique, pour améliorer la réussite et l'épanouissement des agents et leurs conditions de travail.

Aujourd'hui se déroule donc le premier Comité Technique qui, s'il a perdu le terme de « Paritaire » le reste dans les faits.

Nous saluons cette décision du conseil communautaire qui marque ici l'attachement des élus à préserver ainsi les bases d'un véritable dialogue social. Pour la CFDT, pouvoir conserver dans cette instance un dialogue direct avec les représentants de l'administration mais surtout avec nos élus, véritables décideurs et porteurs des grandes orientations politiques de l'agglomération du Gard Rhodanien représente pour la CFDT le gage d'une vraie concertation.

Toutefois si le Comité Technique est un lieu emblématique du dialogue social, il est bien évident qu'il ne doit pas être le seul espace de discussion et nous souhaitons que des échanges plus réguliers et efficaces puissent s'instaurer avec les élus, donnant ainsi une réalité à leur invitation à franchir leur porte qu'ils aiment à décrire comme « toujours ouverte ».

Porter un dialogue social au-delà des instances paritaires, c'est aussi entendre les organisations syndicales sur des dossiers qui sont à leur initiative. C'est reconnaître ainsi les organisations syndicales comme de vraies forces de propositions, valeur à laquelle la CFDT est fortement attachée. En effet, si les rencontres avec l'Administration seront fréquentes dans les phases de préparation des Comités Techniques sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour par l'Administration, il en sera, nous l'espérons, de même pour les sujets abordés à l'initiative de la CFDT pour lesquels nous allons demander des rencontres.

Mener le dialogue, cela demande de fixer au préalable un programme de travail et un calendrier. Cela demande de prendre du temps, pour faire un diagnostic partagé, pour une évaluation au regard de l'impact humain que toute nouvelle organisation des services entraîne de la même façon que l'on mesure l'empreinte écologique ou pour faire évoluer les propositions. Dit autrement, c'est prendre le temps de la négociation pour aboutir à un vote et, dans certains cas, à la signature d'un accord, dans le respect des règles issues des accords de Bercy en matière de représentativité des organisations syndicales.

Nous souhaitons donc que ce nouveau mandat soit l'occasion de reposer les conditions d'un dialogue social qui s'il doit être apaisé, doit rester efficace. En effet, si l'échange

et la confrontation de nos points de vue permettront sûrement de parcourir les 3 quarts du chemin, rappelons que seul le dernier quart mène à de réels engagements. Il nous faut donc, dans le respect de la place et du rôle de chacun, accorder nos violons afin de faire vivre un dialogue social qui allie intérêt du personnel et intérêt du service public.

Nous désirons ainsi que les priorités que la CFDT porte au quotidien trouve ainsi une écoute attentive et réactive. Gageons que ces 18 mois permettent de progresser sur les objectifs que la CFDT s'est fixée pour ce mandat, régime indemnitaire, santé au travail, GPEEC, dialogue social, temps de travail, contrat d'avenir, conditions de travail, déroulements de carrière...

Pour conclure, un nouveau mandat, un peu comme une nouvelle année, est l'occasion de prendre de bonnes résolutions. Les représentants CFDT sont donc prêts à se mettre au travail et à prendre date avec l'Administration et les Elus dans les prochains jours afin d'échanger sur toutes ces questions.

Ludovic DI-ROLLO - Michel BARGETON - Céline DAHMANI

Laetitia BOSSAN - Zakaria HOURI - Jésus MUNOZ FERNANDEZ

Cfdt:
INTERCO

